



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen ou cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 23/12/2014	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01114P0158

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,75ha du Bois de Villiers sur
la Commune de Villiers Saint Réleux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OPICUOY

Nom, prénom et qualité de la personne

CHAUDET Catherine

habilitée à représenter la personne morale

Directrice du Développement et de la Construction

RCS / SIRET

434 776 753 0064

Forme juridique

Etablissement public à

caractère industriel et commercial.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51- Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation. Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L341-3 CF portant sur une superficie totale de 0,5 ha et inférieur à 25 ha.	Déboisement de 0,75 ha en prévision de la construction de logements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Défrichement d'une emprise de 0,75 ha
- construction de 50 logements collectifs en R+1 + combles (en 1 ou 2 branches) et leurs stationnements et voiries de desserte.

4.2 Objectifs du projet

Création d'une cinquantaine de logements sociaux (du T1 au T4) dans une commune défavorisée au sens de la loi S.R.U. sur un terrain appartenant à l'Opicruoy depuis 1969, sur l'Avenue de Chamon à Villiers Saint Médier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Sur parcelle C 254 d'une surface de 2 ha environ, une emprise de 0,75 ha doit être défrichée (abatage et désouchage) afin de libérer l'espace nécessaire au projet de construction de logements.

Les véhicules nécessaires aux travaux de défrichement peuvent accéder aisément à la parcelle par l'Avenue de Chamon, qui la longe.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La résidence créée sera gérée par l'Opicruoy.

L'accès unique se fera sur l'Avenue de Chamon.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande d'autorisation de défrichement (cerfa n° 13632 * 05) sera déposée.
Puis, ultérieurement, une demande de Permis de Construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
1 rectangle de 100m x 75m environ, à par près au centre de la parcelle, dans le sens de sa longueur logements collectifs d'environ 5000m ² de surface de plancher desservis par une voie privée.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue de Chatron
78640
VILLIERS SAINT
FLEDENIC

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 53' 59" E Lat. 48° 49' 15" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Construction de 50 logements locaux sociaux, en 1 ou 2 branches avec stationnement surface

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace boisé librement accessible au public.
classé en zone Ucb du PLU.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune de
Villiers Saint Médéric.
modification simplifiée approuvée
le 8 octobre 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé le 18/09/2006 (bassin de la Nauterie). Le site objet de la présente demande est toutefois situé en altitude élevée par rapport à la rivière (différence d'environ 100 m).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement favorise le maintien de l'eau dans les sols. La construction de la résidence au contraire aura un effet d'imperméabilisation des sols. L'opievoy fait en sorte de limiter les surfaces bitumées et est en tout état de cause tenu par les contraintes imposées par le PLU.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bois défriché sera extrait du terrain. Sa réutilisation est assurée
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un certain sens oui, mais la surface déboisée est relativement réduite au regard de la surface boisée alentour. Le défrichement préserve de larges bandes boisées au Nord et au Sud de la parcelle, préservant la continuité forestière entre l'ouest et l'est de la parcelle.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A terme, la surface défrichée sera convertie en zone d'habitation.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichement génèrent du bruit (tronneuses, engins de terrassement) pour le désouchage. La phase exploitation (cure de la résidence) ne génèrera pas de nuisance sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichement génèrent vraisemblablement des odeurs liées aux gaz émis par les machines de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Toutefois, en phase exploitation, la résidence sera éclairée la nuit, mais sans excès et conformément aux obligations imposées par la réglementation d'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de défrichage occasionneront des émissions de gaz par les engins de chantier.</p> <p>En phase exploitation, la résidence émettra vraisemblablement le CO₂ par la chaudière collective gaz.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Seule l'exploitation de la résidence occasionnera des rejets d'eau usées et d'eau pluviales infiltrées pour partie (sous réserve de faisabilité), et déversés dans le réseau de collecte municipal, dans la limite du débit autorisé au PCU (1 l/s/ha). En outre les exigences du service concessionnaire du réseau d'assainissement seront respectées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Implantée en cœur de parcelle, la résidence sera majoritairement masquée depuis l'Est par les arbres l'entourant.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Surface à déboiser à peine supérieure au seuil de 0,5 ha et Parcement inférieure à 25 ha
 - A remplacer dans le contexte d'un bois de 20 ha adjacent, également propriété de l'operey
 - Operey fait des opérations H & E profit A, et est engagé dans le Développement Durable.
- Ainsi nous estimons que notre projet ne nécessite pas une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Afin de donner une meilleure idée du site, sont fournies :	
- une vue d'ensemble du projet (zoom large)	
- une vue depuis l'entrée de la parcelle (254 (bois à défricher).	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Versailles

le,

8 Décembre 2014

La Directrice du Développement et de la Construction

Signature


Catherine CHANUDET

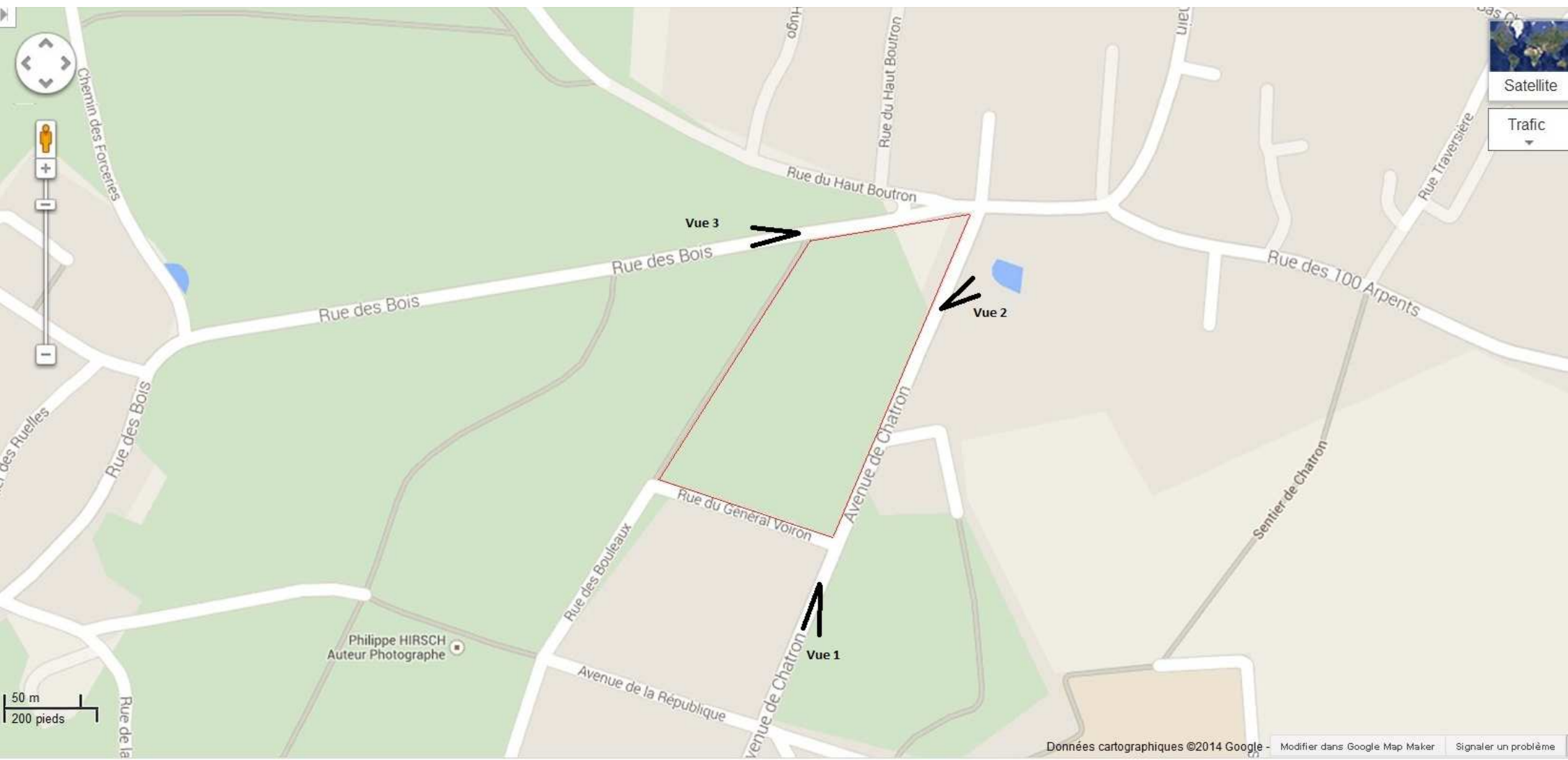



Vue d'ensemble du projet



Plan
Trafic

100 m
500 pieds



Satellite

Trafic

Philippe HIRSCH
Auteur Photographe



23 Avenue de Chatron, Villiers-Saint-Frédéric, Île-de-France, France
Adresse approximative

Vue 1



Vue 2





Rue des Bois, Villiers-Saint-Frédéric, Île-de-France, France
Adresse approximative

Vue 3

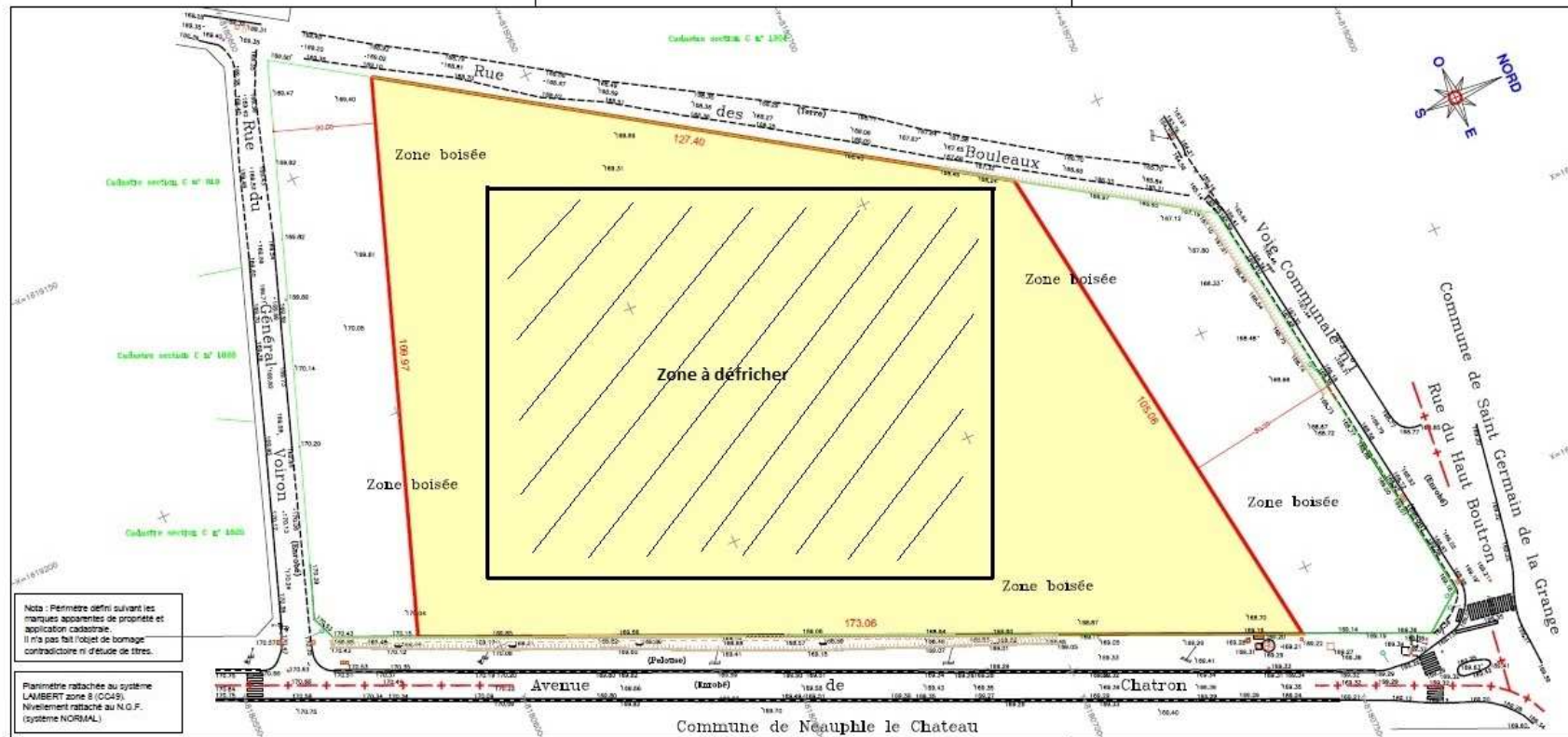


Plan prévisionnel du projet de défrichage

HISTORIQUE DU PRESENT DOCUMENT	DATE	INDICE
Levé topographique	14/01/2012	1

DEPARTEMENT DES YVELINES
COMMUNE DE VILLIERS SAINT FREDERIC
AVENUE DE CHATRON/ RUE DU GENERAL VOIRON/ RUE DES BOULEAUX/ RUE DU HAUT BOUTRON
Parcelle C n°254
PLAN TOPOGRAPHIQUE ET PARCELLAIRE

Date :	Janvier 2012	Echelle :	1/500	Plan	1
				Indice	1
Agence de Bobigny ASSOCIATION DE TOPOGRAPHES GEOMETRES ET TECHNICIENS D'ETUDES Ordre des Géomètres Experts n° d'insc. 89501				DOSSIER	37486





Abords du projet

Plan
Trafic

Habitat collectif
R+1+C